LES DEUX TOPIQUES FREUDIENNES

Préambule: une autre vision du sujet

L'idée d'un sujet transparent à lui-même est paradigmatique de la naissance de la philosophie moderne (XVIIe siècle). Le sujet est ainsi conçu à partir de Descartes comme une pensée en acte, consciente qu'elle pense et de ce qu'elle pense. Dans sa réflexivité (je pense que je pense et j'existe par l'acte même de penser) il n'y a pas de décalage ; aucune opacité, seulement de la transparence. L'expression de cette transparence est par exemple chez Descartes la toute-puissance de la volonté. Le sujet sait ce qu'il veut et peut tout vouloir (la puissance de cette volonté « infinie » est bien illustrée par le doute cartésien, doute qui témoigne de cette capacité à douter de tout, de cet effort maintenu de la volonté pour ne laisser subsister aucune opinion). Le seul problème est donc de faire ce que je veux, non de savoir ce que je veux.

Précisons quelque peu : bien sûr, même au début de la philosophie moderne, on conçoit qu'il y ait du pré-conscient, ou du non encore conscient (des choses qui prédéterminent mon action, ma pensée et dont je n'ai pas conscience, « les petites perceptions » dont parle Leibniz par exemple). Mais il s'agit d'une limite mécanique (mon souvenir, de *fait*, ne peut pas reconstituer tous les moments de ma pensée intérieure) ; il n'y a pas de rupture, de seuil qualitatif entre ces moments que je ne peux pas reconstituer et ce que je peux reconstruire. Il n'y a donc pas d'in-conscient, au sens de *ce* qui, en *droit*, ne peut pas advenir à la conscience. Il n'y a qu'un inconscient *descriptif*, mais pas d'inconscient au sens *topique et dynamique* que lui donnera Freud. Il n'y a donc pas de décalage, au sein d'une telle conception, entre ce que je pense être et ce que je suis. Le sujet se prend pour objet dans une pure transparence. Sa représentation de lui-même n'est pas faussée. Quelles sont les implications de cette transparence dans la représentation de soi ? Tout simplement qu'un sujet qui dirait ne pas pouvoir faire quelque chose qu'il veut faire (alors qu'aucune entrave externe ou interne ne l'en empêche) serait incohérent.

Or, Freud (après Nietzsche, Schopenhauer et Marx entre autres) va remettre en cause cette conception du sujet. Après une longue observation clinique, Freud va en effet constater de façon répétée que les troubles psychiques ou physiques de certains patients proviennent d'un désir non formulé et non conscient. Ce constat montre qu'une partie non consciente du sujet peut « désirer » et « réaliser » ce que la partie consciente, elle, ne veut pas (quelque chose d'inconscient désire ce que le sujet ne veut pas consciemment). Cette première observation engendre alors une série de déductions qui découle sur une première approche de l'inconscient.

En effet, si ce désir évoqué reste inconscient c'est que le sujet doit, d'une manière ou d'une autre, se trouver dans l'incapacité de l'assumer, qu'il ne peut ouvertement se l'avouer. Donc il le *censure* et *refoule* ce désir. Mais pour quelle raison ? S'il ne s'agit pas d'une raison physique (comme le montrent les observations cliniques de Freud), c'est qu'il s'agit donc d'une raison d'ordre psychique : la révélation du désir inavouable bouleverserait l'équilibre psychique. Mais cette conclusion en entraîne deux autres : Si le désir refoulé se manifeste malgré tout à travers un trouble identifiable, c'est a) qu'il a « continué à subsister dans l'inconscient » (*cinq leçons sur la psychanalyse, 1^{er} leçon*) et

b) qu'il y a des moyens de contourner la *censure* qui avait initialement provoqué son *refoulement*. Ce qui signifie aussi que le désir ne se manifeste pas et ne se réalise pas de la même manière qu'il aurait du, au départ, se manifester, mais qu'il se manifeste « sous un *déguisement* qui le rend méconnaissable » (ibid.). « En d'autres termes, l'idée refoulée est remplacée dans la conscience par une autre qui lui sert de substitut, d'ersatz, et à laquelle viennent s'attacher toutes les impressions de malaise que l'on croyait avoir écartées par le refoulement ». Le trouble est donc un substitut (la manifestation d'un désir substitutif), et en ce sens il n'est que le *symptôme* d'un désir plus profond, refoulé et à présent *déguisé* par le désir qui s'y est substitué.

Avec cette chaîne logique sont présents tous les éléments qui permettent à Freud de mettre en place une conception inédite du sujet psychique. Livrons la première tentative de Freud, avant d'en énoncer les difficultés :

I. La première topique

NB: Une Topique – théorie des lieux – est, au sein de la psychanalyse, une théorie qui suppose une différenciation de l'appareil psychique en un certain nombre de systèmes doués de fonctions différentes ou de caractères différents, ce qui en permet une représentation imagée, figurée spatialement.

Dans la première topique, l'appareil psychique est divisé en trois « lieux » : le conscient, le préconscient (l'ensemble des représentations non conscientes qui ne font pas l'objet d'une censure, qui donc peuvent passer sans obstacle à la conscience) et l'inconscient (« représentations refoulées », « ensemble des faits psychiques refoulés » qui, donc, font l'objet d'une censure). Entre l'inconscient et le conscient, il y a le mécanisme de la censure, effectué par le moi (mécanisme dont le moi n'est pas conscient) qui refoule les représentations litigieuses (c'est donc au sein de la censure qu'il y a l'intériorisation des interdits sociaux).

Dans ce schéma le Moi s'identifie au conscient/préconscient alors que l'inconscient s'identifie à ce qui est refoulé par le Moi. L'inconscient est donc ici une *instance séparée*.

Mais cette première conception de l'appareil psychique pose des problèmes évidents :

D'une part, prêter à l'inconscient le pouvoir de contourner la censure, c'est lui accorder la conscience du conscient et de lui-même; l'inconscient serait plus conscient que le conscient...

D'autre part, le moi censure, mais n'a pas conscience de censurer, alors même que le moi s'identifie par ailleurs à ce qui est conscient. Le moi est donc inconscient de ce qu'il censure alors que l'inconscient est, pour sa part, conscient de cette censure. On nage en plein paradoxe...

Par ailleurs, des problèmes de cohérence se posent également au niveau des supposés « mécanismes de défense ». En effet, Freud identifie sous cette expression certains mécanismes inconscients par lesquels le sujet défend la représentation qu'il se donne de son Moi (par exemple, la *rationalisation*, c'est-à-dire le procédé par lequel le sujet élabore une explication logique pour justifier une attitude qui relève de motivations

inconscientes). Or, cela signifierait que certains mécanismes, pourtant inconscients, ne servent pas les désirs inconscients (ici identifiés aux représentations refoulées), mais les désirs conscients (la représentation que le moi *veut* ouvertement avoir de lui).

Autant de contradictions logiques qui révèlent que le Moi ne peut être identifié purement et simplement au duo conscient/préconscient et l'inconscient au refoulé. D'où la nécessité d'une seconde topique.

II. La seconde topique : Le ça, le Moi, le surmoi

Au sein de celle-ci, l'inconscient n'est plus simplement identifié au refoulé et n'est donc plus une instance *séparée*. C'est à présent un *adjectif* (et non plus un substantif) qui *caractérise*, *qui qualifie* certains des actes des différents lieux de l'appareil psychique, ça, moi et surmoi (il est à noter que le Moi n'est pas équivalent au seul conscient dans cette seconde topique) : « l'inconscient ne coïncide pas avec les éléments refoulés. Il reste vrai que tout ce qui est refoulé est inconscient, mais il y a des éléments qui sont inconscients sans être refoulés » (« Le moi et le ça », *Essais de psychanalyse*).

Définissons les « lieux » de cette seconde topique :

Le ça : le ça est le réservoir des pulsions primitives, des tendances instinctives. C'est donc l'homme à l'état brut avant l'intériorisation des interdits sociaux et avant la prise de conscience de lui-même. En ce sens le ça ignore toute valeur, toute morale. Il est régi par le principe de plaisir (cherchant le plaisir, fuyant le déplaisir).

NB. 1 : La conception freudienne du plaisir a connu des évolutions.

NB. 2 : La réalité du *désir* se comprend mieux à partir de cette description du ça. Le désir n'est pas simplement une attente ouverte, neutre, mais l'attente du retour d'un premier plaisir ressenti. C'est l'attente d'une répétition des pulsions déjà réalisées (un substitut peut assurer cette répétition).

NB. 3 : Freud estimait initialement que le ça était intrinsèquement constitué de pulsions sexuelles (la libido) et d'auto-conservation (ces dernières étaient alors nettement différenciées des pulsions sexuelles). Mais il regroupera par la suite ces différentes pulsions sous l'idée de pulsions de vie, désignées par le terme d'éros (à partir de son ouvrage *Au delà du principe de plaisir*) ; cela pour mieux les unifier et les opposer à la découverte d'un autre genre de pulsions, les pulsions agressives visant à la destruction de l'unité vitale, à la réduction complète des tensions, à un retour à l'état inorganique (soit *les pulsions de mort*, le « thanatos ») ; des pulsions tout aussi *primaires et premières* que celles de vie (et non plus simplement *dérivées* de la frustration générée par le refoulement des pulsions de vie, comme Freud le pensait au départ).

Le Moi : Le moi se développe chez l'enfant par le contact du monde extérieur. Le moi tient compte des exigences du ça mais fait obstacle à leur satisfaction immédiate. Il est

stratégique, attendant le moment propice et pouvant renoncer si les conditions sont trop défavorables. Il temporise les tendances instinctives. Il tient compte des règles sociales (règle dont l'intériorisation est en grande partie inconsciente, par le biais du Surmoi, extension du Moi). Il est donc régulé par le principe de réalité et gère le principe de plaisir en fonction de ce premier (en ajournant la réalisation des désirs ou en la matérialisant de manière différente, par un substitut).

« Le Moi est soumis à une triple servitude : le monde extérieur, la libido du ça et la sévérité du Surmoi ». En ce sens le moi est l'instance qui assure à la personnalité le contrôle d'elle-même, il est son pôle défensif (même s'il n'est pas toujours conscient des moyens par lesquels il assure ce contrôle, cette défense). Le moi est donc tout à la fois conscient, préconscient (potentiel qui peut facilement être rappelé à la conscience), et inconscient.

Le Surmoi : il se constitue par l'intériorisation des exigences et des interdits parentaux. Son rôle est assimilable à celui d'un juge ou d'un censeur à l'égard du moi. La conscience morale, l'auto-observation, la formation d'un idéal du moi (modèle auquel le sujet cherche à se conformer) sont parmi ses principales fonctions.

Le surmoi est l'héritier du complexe d'Œdipe : L'enfant en renonçant à la satisfaction de ses désirs oedipiens frappés d'interdit, transforme son investissement *sur* les parents en identification *aux* parents ; ce faisant il intériorise leurs interdictions.

III) Le fonctionnement psychique et ses déviations

Les topiques permettent de situer la formation des *processus* psychiques et celle de leurs déviations pathologiques. Prenons la seconde topique pour terrain de nos explications : Dans la vie courante, le Moi assure le constant *compromis* entre différentes exigences, celles des pulsions (régies par le principe de plaisir) et celles des différentes règles qui structurent le principe de réalité (règles intériorisées dans le surmoi). Pour assurer ce compromis, le Moi *refoule* dans un premier temps les pulsions (il ne les supprime donc pas, du moins pas toujours) pour les satisfaire ensuite, mais le plus souvent de manière détournée, déguisée, indirecte (de façon à contourner la censure imposée par le surmoi).

Il y a donc des traces de cette réalisation déguisée, des indices qui attestent « d'un retour du refoulé » : d'une part, les actes manqués (lapsus, oublis, maladresses, etc.) et les rêves et, d'autre part, dans un registre plus pathologique, les troubles névrotiques, les phobies, les troubles psychosomatiques, etc., qui attestent à leur manière d'une mauvaise gestion du compromis entre le ça, le moi et le surmoi.

NB: C'est, on le sait, le rêve qui est pour Freud le plus propice au décodage du déguisement puisqu'il fonctionne précisément comme une langue *symbolique*. Symbolique, puisque les représentations *manifestes* voilent les représentations *latentes* (auparavant censurées). Une langue symbolique dont la grammaire repose sur plusieurs phénomènes; citons les deux plus essentiels: le *déplacement* (d'une représentation

latente sur une autre manifeste) et la *condensation* (une même représentation manifeste contient plusieurs représentations latentes). Néanmoins, il faut se méfier de la systématisation outrancière ; si des *invariants* permettent de faciliter le décodage (certains symboles récurrents) celui-ci ne peut être véritablement effectué que par le sujet lui-même (à l'origine du déguisement du désir, du codage). D'où l'importance, de la cure, au sein de laquelle le sujet, par le jeu de la « libre-association », essaye de remonter depuis ses codages vers les désirs mal gérés (pas seulement refoulés, mais mal refoulés) dont ils sont l'expression (cette remontée pouvant rencontrer des difficultés, les « résistances » et les phénomènes d'aggravation).

Passons à présent aux problèmes de la mauvaise gestion du compromis entre les différentes instances: les pulsions (donc le ça) susceptibles d'engendrer un état d'angoisse, parce qu'elles sont en contradiction avec les exigences du Surmoi, se trouvent refoulées. Ce processus est normal et participe de l'équilibre psychique. Mais il y a un refoulement sain et un refoulement malsain. Le refoulement malsain (« d'une manière impropre ») est celui qui, loin de n'être que provisoire, n'est pas compensé par des substituts satisfaisants. Lorsque cette opération se répète de manière systématique, se forme alors un complexe, c'est-à-dire un ensemble de faits refoulés. Cela peut arriver lorsque l'intrusion du Surmoi par exemple est beaucoup trop importante; culpabilisant continuellement le Moi, il l'empêche de compenser les désirs refoulés par des satisfactions substitutives. Ce complexe engendre alors un état névrotique (« le ça se venge »).

Mais l'état névrotique n'advient pas pour rien. En d'autres termes, le complexe (systématisation du refoulement malsain) ne se forme pas sans des problèmes précurseurs. Il n'advient que parce qu'un sujet est prédisposé, par sa *structure* comportementale spécifique (un ensemble de schémas comportementaux), à le développer. L'origine de la névrose est donc dans cette structure. L'actualisation de la névrose par un *complexe* constitue l'activation d'une structure formée dans la petite enfance (formée dans les stades pré-oedipiens et aggravés au stade oedipien). Une structure comportementale à tendance névrotique (voire psychotique) peut se fixer, par un ou des événements *perçus* comme traumatisants. Et le sujet, une fois la névrose activée à un âge plus tardif, « reproduit ce processus ancien de refoulement » mal maîtrisé ; il *répète* ce processus au lieu de s'en *souvenir*. Bien entendu, toute structure névrotique n'engendre pas automatiquement l'activation de la névrose : les expériences du sujet après les stades de la petite enfance (donc dans le reste de l'enfance et de l'adolescence, voire de l'âge adulte) influent sur l'apparition ou non de la névrose.

IV) La cure

Lorsqu'une névrose s'actualise, le sujet *répète* donc un refoulement mal géré qui a marqué sa petite enfance en créant une structure comportementale à tendance pathologique. Face à cette répétition, la solution serait donc de faire en sorte que le sujet se *souvienne* de cette expérience traumatique pour ne plus la répéter, mais l'intégrer et la dépasser. Mais toute la difficulté consiste évidemment à remonter vers un événement

qui est censuré et dont les manifestations sont donc déguisées. D'où L'idée de la cure, c'est-à-dire une tentative de laisser le patient *reconstituer* (ou plutôt de déconstruire) ses propres codages, pour passer des troubles et souvenirs manifestes aux troubles et souvenirs latents.

Pour permettre cette reconstitution plusieurs règles sont mises en place :

- La règle de non-omission (tout doit être dit pour permettre la reconstitution des codages, même le plus inconvenant, ou le plus absurde).
- La règle de libre association : le psychanalyste invite le patient à évoquer tout ce qu'un mot, un acte, une idée lui suggèrent.
- La règle de non-directivité : Le psychanalyste ne doit pas faire violence aux résistances du patient (en tentant de forcer les censures mises en place par ce dernier)
- La règle de neutralité : Le psychanalyste ne doit pas porter de jugement de valeur.

Enfin le terrain opératoire qui va permettre cette reconstitution est le *transfert*, soit le fait que le patient réitère une projection affective (amour, agressivité, etc.), « une série de vécus psychiques antérieurs » éprouvée à l'égard d'une personne ancienne, sur la personne actuelle du médecin. Ce faisant, il se remémore des sentiments refoulés. Le travail de la cure ne peut donc avancer que par une suite de transfert (NB: le psychanalyste doit lui-même faire face à *sa* propre réaction inconsciente devant le transfert; c'est alors la notion de contre-transfert qui est mise en place).

Mais, au cours de la cure, certains éléments empêchent le patient de déconstruire les déguisements : 1. Les *résistances* d'une part : « l'activité est entravée » par une certaine part du sujet lui-même (le plus souvent le surmoi, cela « parce que la guérison est jugée [par cette partie] comme un nouveau danger »). 2. Les aggravations d'autre part, qui proviennent d'un « sentiment de culpabilité [engendré par le sur moi] qui trouve sa satisfaction dans la maladie, dans le [juste] châtiment qu'elle représente » selon le patient (du moins, selon une certaine part de lui-même).

Conclusion : Avec ses deux topiques et leurs implications, Freud délivre donc une conception extrêmement originale de l'appareil psychique, conception qui renouvelle complètement l'appréhension du concept de sujet. Que cette conception soit discutable, c'est une évidence ; mais elle n'en est pas moins incontournable.